

DÉPART D'UN ENFANT

- ❖ Complétez le **formulaire de résiliation de l'entente de services** en cas de bris de contrat.

- ❖ Complétez une **attestation des services de garde reçus** même si l'enfant quitte pour l'école. Des formulaires sont disponibles dans la salle à casiers
Art.20 Règlements sur la contribution réduite.
 - **Date de début de fréquentation :**

Année de référence : période s'échelonnant du 1^{er} septembre d'une année au 31 août de l'année suivante.

 - **Nom de l'établissement :**

CPE La Marelle des Bois-Francis

 - **Numéro de l'établissement :**

7000 – 6790

 - **Journée de garde**

Journée où le service de garde était ouvert.

- ❖ La responsable du service de garde doit **transmettre cette attestation sans délai** au bureau coordonnateur et en remettre une copie au parent.